

## Nouvelle publication :

### **«Quand les robots arrivent – Préparer le marché du travail à la numérisation»**

**La dernière étude d’Avenir Suisse montre que la numérisation n’est pas une révolution en Suisse, mais un développement constant. Jusqu’à présent, les formes de «travail atypique», telles que les emplois à durée déterminée ou le télétravail, sont restées limitées. Les qualifications des employés ont pu suivre le rythme du développement technique. Seule certitude : la numérisation apportera de nombreuses innovations. La meilleure façon de s’y préparer est de promouvoir la mobilité, tant au niveau du travail que de la formation. Pour ce faire, il convient d’éviter une réglementation politique de l’emploi et de maintenir la flexibilité du marché du travail.**

La numérisation est sur toutes les lèvres, en Suisse et dans les médias, et les scénarios pessimistes ne manquent pas. Pourtant, comme le montre la dernière étude d’Avenir Suisse, il n’y a guère de preuves d’une «révolution numérique» sur le marché du travail : le taux de chômage reste faible, le télétravail stagne (5,1%), tout comme le travail indépendant (7,6%). La proportion de contrats à durée indéterminée représentait 91,1 % en 2016. Les craintes de polarisation du marché du travail (qui mettraient sous pression les travailleurs moyennement qualifiés) ne se sont pas non plus matérialisées.

Aucun indice ne permet de craindre une «robocalypse» dans laquelle des machines intelligentes remplacent les hommes à grande échelle. Dans le même temps, la numérisation continue de l’économie suisse est une réalité. Pour Avenir Suisse et ses deux auteurs, Tibère Adler et Marco Salvi, l’Etat doit se concentrer de plus en plus sur les meilleures conditions-cadres possibles pour les entreprises et les employés.

Une réforme s’impose dans les domaines du droit du travail et des assurances sociales.

- Avec la numérisation, les frontières entre le travail et la vie privée s’estompent. Il faut moderniser et assouplir les dispositions dépassées sur la réglementation du temps de travail et l’enregistrement du temps de travail. La durée légale maximale d’une semaine de travail devrait être fixée en moyenne annuelle.
- Les carrières linéaires et régulières sont à la baisse. Il y a de plus en plus d’employés à temps partiel et de personnes exerçant des activités multiples, avec plusieurs employeurs. Les

assurances sociales devraient mieux couvrir le travail occasionnel ou irrégulier. C'est dans la prévoyance professionnelle que les besoins d'adaptation sont les plus importants.

- En Suisse, le volume de travail lié à des plates-formes («crowdworking») est encore relativement faible. Si le nombre de «crowdworkers» devait augmenter fortement à l'avenir, il conviendrait toutefois d'introduire le statut de «travailleur indépendant», principalement pour les assurances sociales.

La politique de formation a besoin de réformes à tous les niveaux, car une solide formation générale est la meilleure assurance dans les périodes de changement constant.

- Dans le système dual de formation professionnelle, les filières doivent être définies de manière plus large. Il faut soutenir plus fortement la maturité professionnelle, ainsi qu'une proportion plus élevée d'enseignement général, des langues étrangères et des technologies de l'information.
- Dans les écoles secondaires (gymnases et écoles de culture générale), l'informatique doit être une discipline de base du programme d'étude. Avant cela, les premières leçons d'informatique devraient être introduites dès l'école primaire à partir de la cinquième année, afin que tous les élèves connaissent les principes de la logique numérique.
- Dans l'enseignement supérieur (universités et HES), les disciplines MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique) doivent être renforcées, ce qui permettrait de mieux répondre aux besoins du marché du travail.

En Suisse, certains mouvements politiques s'efforcent en permanence de limiter le développement de l'économie numérique. De telles interventions constituent la plus grande menace à long terme pour la prospérité. L'étude d'Avenir Suisse montre que la numérisation offre des circonstances

favorables pour augmenter la productivité et les revenus et créer de nouveaux emplois. Les robots sont donc les bienvenus. Il faut plus de numérisation pour la Suisse, pas moins.

*avenir débat* : **«Quand les robots arrivent – Préparer le marché du travail à la numérisation»** de Tibère Adler et Marco Salvi, en collaboration avec Jennifer Langenegger, 77 pages, Avenir Suisse.



Informations et renseignements complémentaires :

Peter Grünenfelder, Directeur, [peter.gruenenfelder@avenir-suisse.ch](mailto:peter.gruenenfelder@avenir-suisse.ch), T. 044 445 90 00  
*et les deux auteurs de l'étude :*

Tibère Adler, Directeur romand, [tibere.adler@avenir-suisse.ch](mailto:tibere.adler@avenir-suisse.ch), T. 022 749 11 00

Marco Salvi, Senior Fellow, [marco.salvi@avenir-suisse.ch](mailto:marco.salvi@avenir-suisse.ch), T. 044 445 90 05